

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL
CLM
A PENOL (ISERE)**



Rhône-Alpes **Région**

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'**enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

UFOLEP Comité Régional RHONE ALPES

12 rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation – 69500 BRON

Tel : 04 72 37 26 35 – 06 89 04 36 23

Contact : ufolep.rhonealpes@laposte.net

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CLM
Samedi 14 septembre 2013 à Penol (Isère)**

COMITÉ d'ORGANISATION

<u>Président de l'Épreuve</u>	Patrick NÉDELEC
<u>Directeur de l'Épreuve</u>	Loïc ANGOT
<u>Commissaires</u>	Annie BELLON Gerard PIC Jean-François CHIRPAZ
<u>Responsable Parcours – Sécurité</u>	Christophe ARTIGAUD
<u>Responsable Chronométrage</u>	Annie BELLON et Jean-François CHIRPAZ
<u>Responsables Accueil Dossards</u>	Mireille PIC
<u>Responsable Classements</u>	Hervé THONNIER
<u>Responsables Récompenses</u>	Loïc ANGOT, Dominique BRIAND

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes CLM Samedi 14 septembre 2013 à Penol (Isère)

Remise des dossards à partir de 12h
Salle des fêtes de Penol
(Attachés par 6 épingles non fournies)

1^{er} départ à 13h30

Les départs seront espacés d'une minute.

Deux coureurs du même comité seront obligatoirement séparés par un coureur d'un autre comité ou, à défaut, par un délai de 3 minutes.

Circuit de 18,8 km Adultes et de 13 km pour les catégories Jeunes

CATÉGORIES

- Jeunes 13/14 ans (Féminines et Masculins) né(e)s en 1999 et 1998 (Minimes)
- Jeunes 15/16 ans (Féminines et Masculins) né(e)s en 1997 et 1996 (Cadets)

- Féminines 17/29 ans nées de 1983 à 1995 inclus
- Féminines 30/39 ans nées de 1973 à 1982 inclus
- Féminines 40 ans et plus nées en 1972 et avant

- Adultes Masculins 17/19 ans nés en 1993, 1994 et 1995
- Adultes Masculins 20/29 ans nés de 1983 à 1992 inclus
- Adultes Masculins 30/39 ans nés de 1973 à 1982 inclus
- Adultes Masculins 40/49 ans nés de 1963 à 1972 inclus
- Adultes Masculins 50/59 ans nés de 1953 à 1962 inclus
- Adultes Masculins 60 et plus nés en 1952 et avant

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes CLM Samedi 14 septembre 2013 à Penol (Isère)

RÈGLEMENT de l'ÉPREUVE

Article 1 : L'IMAGE du SPORTIF

Rappelons-nous que c'est au travers d'une conduite décente et appropriée, d'une attitude responsable et contrôlée, que le cycloportif UFOLEP donne aux gens l'occasion de juger le sport qu'il pratique et la Fédération à laquelle il appartient.

Article 2 : LICENCES

La licence UFOLEP 2013/2014 homologuée et en règle (photo – signature) ainsi que la carte cycloportive 2013 (carton de catégorie) seront obligatoirement **présentées et déposées** à l'accueil pour le retrait des dossards.

Elles seront récupérées en retour de ces derniers.

Article 3 : TARIFS

Le montant de l'engagement est fixé à 10 € pour les catégories Adultes et 5 € pour tous les participants nés en 1996 et après.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Le nombre d'engagés par catégorie et par département n'est pas limité.

La date limite à laquelle les engagements doivent parvenir à l'UFOLEP Isère est le :

Mardi 11 septembre

Engagements à faire parvenir à :

UFOLEP 38

Domaine de la Brunerie 180, bd de Charavines
38500 - Voiron

N.B. : Pour s'engager, il convient de compléter et de transmettre les feuilles d'engagement et d'y joindre la feuille récapitulative, le tout accompagné du règlement global.

Les chèques sont à établir à l'ordre du Comité UFOLEP Isère

Les engagements individuels ne seront pas pris en compte.

Les coureurs doivent **IMPÉRATIVEMENT** passer par l'intermédiaire du représentant du club à la commission cycloport départementale ou du responsable départemental cycloport UFOLEP.

Article 5 : DOUBLE LICENCE

Un double licencié devra signaler sa situation sur la feuille d'engagement (colonne de droite). Concernant la double licence FFC- UFOLEP, rappelons qu'elle n'est possible qu'au sein d'un même club, lui-même affilié aux deux fédérations et dans le cas d'une catégorie FFC «Pass'Cyclisme».

Pour les jeunes, il conviendra de se référer au règlement national UFOLEP.

Article 6 : CODE DE LA ROUTE

Chaque concurrent est tenu de respecter strictement le Code de la Route et d'obéir aux indications données par le Directeur de l'épreuve, les Commissaires et les Signaleurs.

A défaut, il sera immédiatement mis hors course.

Article 7 : TENUE

Le PORT du CASQUE à COQUE RIGIDE est OBLIGATOIRE.

Tenue vestimentaire :

Toute tenue aux couleurs exclusives d'un groupe sportif professionnel ou d'une autre fédération est interdite. Tout concurrent doit porter le maillot de son comité d'appartenance.

Matériel :

Le vélo utilisé devra être conforme aux normes de l'U.C.I. en vigueur au début de l'année. En particulier, deux roues de diamètres différents ou d'un cadre poutre, par exemple, ne permettront pas au concurrent se présentant au départ avec ce matériel, de prendre le départ. De plus, les mesures de recul du bec de selle par rapport à l'axe du pédalier (5 cm mini) et de l'avancée du cintre ou des prolongateurs du guidon par rapport à l'axe du pédalier (75 cm maxi) seront vérifiées. Ces dernières mesures seront réalisées à titre indicatif et pédagogique. Elles n'empêcheront pas le concurrent de prendre le départ, mais lui permettront de mettre son matériel en conformité en vue du National UFOLEP où le non-respect de ces mesures sera éliminatoire.

Braquets :

Pour la catégorie « Jeunes masculins et féminins de 15 – 16 ans », le braquet maximal autorisé est de **7,47 m**.

Pour la catégorie « Jeunes masculins et féminins de 13-14 ans », le braquet maximal autorisé est de **6,10 m**.

Un contrôle sera effectué par les Commissaires.

Article 8 : DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Le parcours sera fléché.

1/ L'ordre des départs et l'horaire, une fois établis et communiqués aux intéressés ne seront plus modifiés. Tout cyclosporitif se présentant après son heure de départ se verra décompter du temps comme s'il était parti à l'heure.

2/ Chaque concurrent devra être présent, dans la zone de départ (située à proximité de la ligne de départ, **au moins 10 minutes** avant l'heure fixée de son départ pour vérification de la conformité de son matériel par les commissaires.

3/ Il est interdit à un concurrent de se mettre dans le sillage de celui qui le précède à moins de 25 mètres. Un concurrent voulant en dépasser un autre devra se déplacer latéralement de 2 mètres au moins, le dépassement se faisant uniquement par la gauche.

4/ Tout cyclosporitif restant dans le sillage de celui qui le précède sera pénalisé, voire mis hors course, à la discrétion des commissaires présents tout au long du parcours

5/ Aucun passage hors course ne sera autorisé sur la ligne d'arrivée et le parcours est interdit dans le cadre de l'échauffement. Tout coureur ne respectant pas ce point sera immédiatement mis hors course.

Article 9 : LES VÉHICULES SUIVEURS

Ils sont interdits par mesure de sécurité pour éviter l'encombrement.

Article 10 : RÉCLAMATIONS :

Toute réclamation devra être déposée **par écrit** auprès du Directeur de l'épreuve au plus tard 15 minutes après l'affichage des classements complets.

La décision du jury des commissaires sera sans appel.

Article 11 : CLASSEMENT et RÉCOMPENSES.

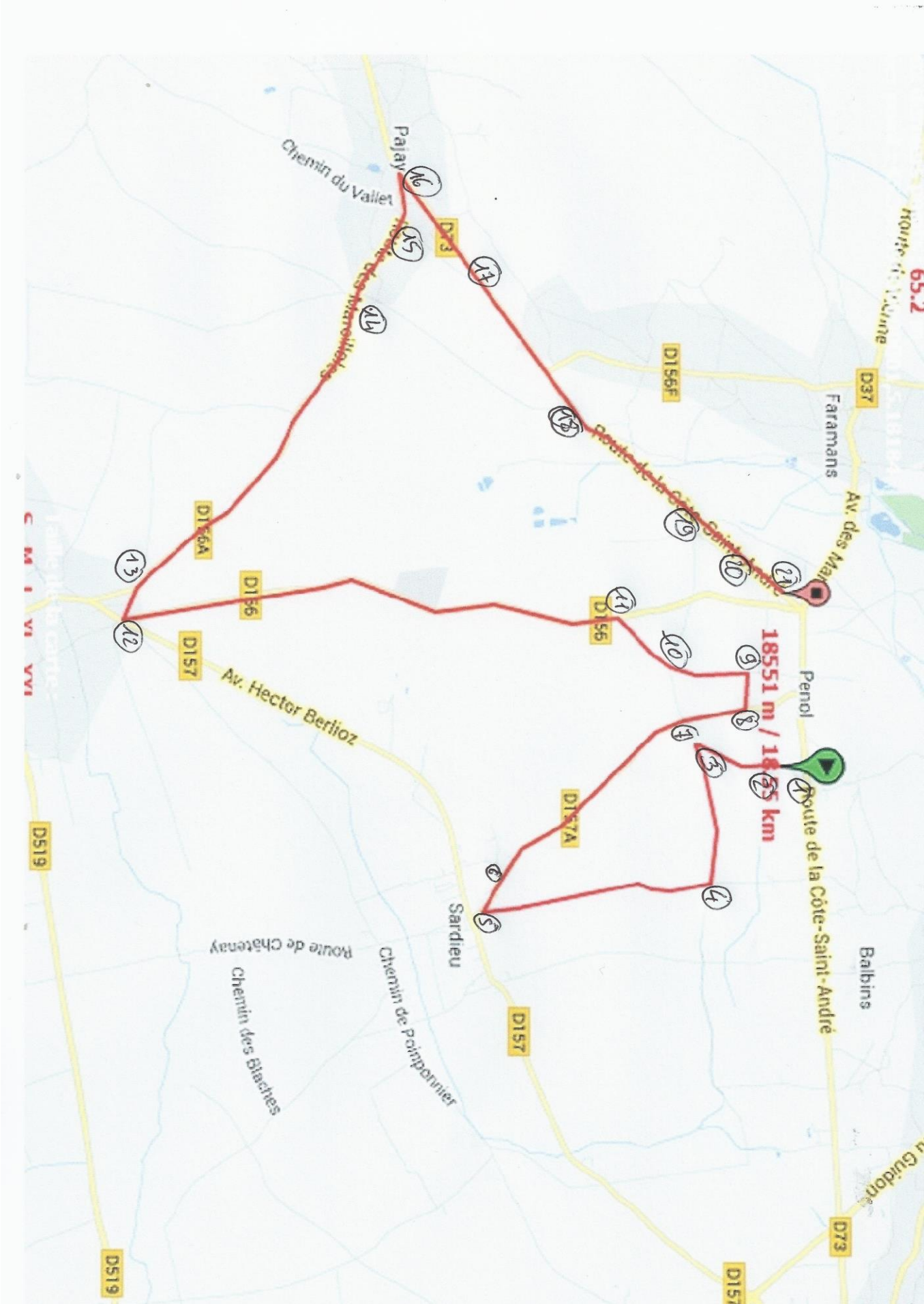
Un titre de Champion RHÔNE-ALPES UFOLEP sera attribué sous la forme d'un maillot distinctif dans chaque catégorie.

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par un souvenir symbolique.

La remise des récompenses est prévue, salle des fêtes de Penol vers 17h

Tout licencié absent à la remise des récompenses se verra automatiquement déclassé au profit de son suivant immédiat au classement.

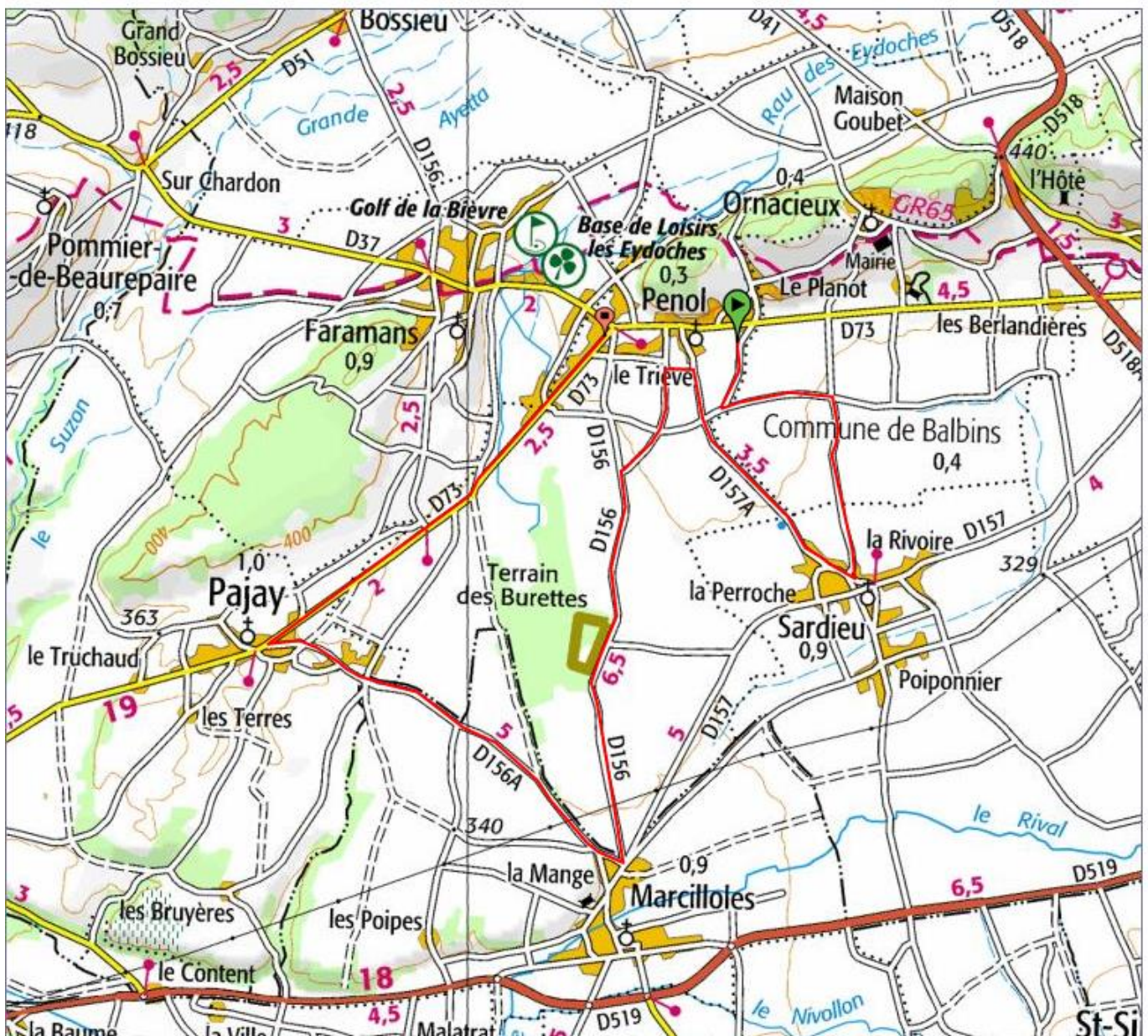
CIRCUIT – distances : 18,8 kms (Adultes) – 13 kms (Jeunes)



CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

ACCÈS

Salle des fêtes de Penol



CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Jeunes Féminines et Masculins 13/14 ans
MINIMES
(Nés en 1998 et 1999)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cycloport

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre 2012 à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Jeunes Féminines et Masculins 15/16 ans
CADETS
(Nés en 1996 et 1997)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Féminines 17/29 ans
(Nées de 1983 à 1995 inclus)

Pour les doubles licenciées, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						

Les soussignés, certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Féminines 30/39 ans
(Nées de 1973 à 1982 inclus)

Pour les doubles licenciées, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Féminines 40 ans et plus
(Nées en 1972 et avant)

Pour les doubles licenciées, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Juniors Masculins 17/19 ans
(Nés de 1993 à 1995 inclus)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclo sport

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Adultes Masculins 20/29ans
(Nés de 1983 à 1992 inclus)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Adultes Masculins 30/39 ans
(Nés de 1973 à 1982 inclus)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A.....le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Adultes Masculins 40/49 ans
(Nés de 1963 à 1972 inclus)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cyclospor

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Adultes Masculins 50/59 ans
(Nés de 1953 à 1962 inclus)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cycloport

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

Département :

Fiche d'engagement
Adultes Masculins 60 ans et plus
(Nés en 1952 et avant)

Pour les doubles licenciés, précisez obligatoirement la catégorie FFC

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Club	Cat. FFC
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Les soussignés certifient qu'aucun des engagés ci-dessus n'est en infraction avec les règlements du sport français et de l'UFOLEP.

A..... le.....

Le responsable Départemental Cycloport

Le Délégué Départemental UFOLEP

CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP Rhône-Alpes
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
Samedi 14 septembre à Penol (Isère)

RÉCAPITULATIF D'ENGAGEMENTS A faire parvenir avant le 11 septembre
uniquement par courrier à l'adresse suivante :

UFOLEP Isère
Inscriptions au Régional de CLM
Domaine de la Brunerie - 180 bd de Charavines
38500 Voiron

tél : 04.76.91.31.37

e-mail : ufolep38@free.fr

Département :

Responsable de la Délégation :

Nom Prénom.....

Adresse

.....

N° de tél E-mail

Catégories	Nombre d'engagés	Droit d'inscription	TOTAL
Minimes (Féminines & Masculins)		x 5 €	
Cadets (Féminines et Masculins)		x 5 €	
Juniors Masculins 17/19 ans		x 10 €	
Féminines (toutes catégories)		x 10 €	
Adultes Masculins 20/29 ans		x 10 €	
Adultes Masculins 30/39 ans		x 10 €	
Adultes Masculins 40/49 ans		x 10 €	
Adultes Masculins 50/59 ans		x 10 €	
Adultes Masculins 60 ans et +		x 10 €	
	TOTAL		

Règlement par chèque joint à l'inscription, d'un montant de€, libellé à l'ordre de :
Comité UFOLEP Isère.

A....., le.....

Le (la) délégué(e) Départemental(e) UFOLEP

Le responsable cycloport départemental

COMMISSION des ACTIVITÉS CYCLISTES RHÔNE-ALPES

Challenge Régional du Combiné UFOLEP Rhône-Alpes 2013

La Commission Régionale UFOLEP Activités Cyclistes organise un CHALLENGE RÉGIONAL du Combiné destiné à attribuer, à l'intérieur de chaque catégorie et à l'issue des 2 championnats régionaux annuels, un titre officiel de Champion Régional UFOLEP du combiné.

Cette distinction sera déterminée en 2013 d'après les résultats obtenus dans :

- Le Championnat Régional en ligne qui s'est déroulé à Charly (69), le dimanche 2 juin 2013.
- Le Championnat Régional contre-la-montre individuel qui se déroulera à Penol (38), le samedi 14 septembre 2013

Vous trouverez ci-joint le règlement relatif à ce challenge pour la saison 2013.

Merci de diffuser le plus largement possible cette information aux clubs de votre département.

La Commission Régionale Activités Cyclistes.

COMMISSION DES ACTIVITÉS CYCLISTES RHÔNE-ALPES

RÈGLEMENT 2013 DU COMBINÉ UFOLEP RHÔNE-ALPES

CLASSEMENTS :

Un classement dans chacune des catégories d'âge sera établi en fonction des résultats des deux épreuves suivantes :

- Championnat Régional UFOLEP de Course en Ligne du dimanche 2 Juin 2012 à Charly (69)
- Championnat Régional UFOLEP Contre la Montre Individuel du samedi 14 septembre à Penol (38)

ATTRIBUTION DES POINTS :

Dans chacune des catégories d'âge, les points seront attribués suivant le tableau ci-dessous.

Le classement sera établi dans chaque catégorie en fonction du plus grand total de points obtenus.

Pour prétendre figurer au classement, il sera obligatoire de participer aux deux épreuves définies ci-dessus.

En cas d'égalité de points, priorité sera donnée :

- 1 – Au coureur ayant marqué des points dans chacune des deux épreuves
- 2 – Au coureur ayant le meilleur résultat lors du Contre la Montre Individuel.

Rang	1 ^{er}	2 ^{eme}	3 ^{eme}	4 ^{eme}	5 ^{eme}	6 ^{eme}	7 ^{eme}	8 ^{eme}	9 ^{eme}	10 ^{eme}	11 ^{eme}	12 ^{eme}	13 ^{eme}	14 ^{eme}	15 ^{eme}
Points marqués	20	17	14	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

RÉCIPIENDAIRES :

Les 3 premiers des catégories suivantes seront récompensés à condition que les titres aient été décernés aux deux Régionaux au regard d'un nombre d'engagés suffisant pour chaque catégorie suivantes :

CATÉGORIES

- Jeunes 13/14 ans (Féminines et Masculins) né(e)s en 1997 et 1998 (Minimes)
- Jeunes 15/16 ans (Féminines et Masculins) né(e)s en 1995 et 1996 (Cadets)
- Féminines 17/29 ans nées de 1982 à 1994 inclus
- Féminines 30/39 ans nées de 1972 à 1981 inclus
- Féminines 40 ans et plus nées en 1971 et avant
- Adultes Masculins 17/19 ans nés en 1992, 1993 et 1994
- Adultes Masculins 20/29 ans nés de 1982 à 1991 inclus
- Adultes Masculins 30/39 ans nés de 1972 à 1981 inclus
- Adultes Masculins 40/49 ans nés de 1962 à 1971 inclus
- Adultes Masculins 50/59 ans nés de 1952 à 1961 inclus
- Adultes Masculins 60 et plus nés en 1951 et avant

RÉCOMPENSE :

Lors de la cérémonie officielle de récompenses à Penol le 14 septembre 2013 les lauréats des 11 catégories recevront un trophée. Les récipiendaires recevront des lots en nature, représentatif de la gastronomie de nos départements.